

Conseiller HNHP - Accompagnement paralympique et analyse de la performance (F/H)

Ref : 2026-2164792

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

CREPS Centre-Val De Loire
CREPS Centre - Val de
Loire 48 Avenue du
Maréchal Juin 18000
BOURGES Tél : 02 48 48 01
44

Localisation

48 avenue du Maréchal Juin
18000 Bourges

Domaine : Animation, jeunesse et sports

Date limite de candidature : 18/02/2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience

souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence, il/elle aura pour principales missions :

Assurer un suivi des cellules de performance des sportif(ves)s paralympiques cible de l'ANS sur le territoire en lien avec les fédérations et les référents HP

- Connaître les stratégies fédérales de performance en maîtrisant les PPF
- Assurer une veille terrain des publics paralympiques cibles sur le territoire
- Alerter et être alerté des besoins identifiés pour les sportif(ve)s paralympiques du territoire
- Veiller à la complétude et la qualité des données des principaux modules de collecte des données du PSQS (hors socio-pro, aides perso et dispositifs SHN délégués aux Conseillers en

charge de ce secteur)

- Utiliser de façon optimale les outils numériques de pilotage national issus du SDH (Vis'or, Médaillabilité oly & para, PSQS).

Evaluer l'opportunité des demandes d'accompagnement des acteurs territoriaux de la performance et proposer une réponse adaptée en matière d'expertise, de méthode, de financement ou d'outils d'optimisation de la performance

- S'assurer de la cohérence des demandes avec le débriefing Orfèvre et les PPF
- Hiérarchiser les demandes au regard des publics cibles
- Suivre la mise en œuvre des actions retenues et validées
- Proposer des bilans d'étape aux sportif(ve)s accompagné(e)s avec les fédérations
- Proposer si besoin les solutions liées à l'offre de service du SDH (A360, Métavideo, Canal Sport, etc)

Partage d'expériences, de bonnes pratiques et d'innovation

- Créer du partage d'expériences sur les bonnes pratiques territoriales en collaboration avec le champ de l'innovation
- Suivre les orientations nationales

La détection des athlètes (à pratique compétitive) et entraîneurs de demain?:

- Identifier les entraîneurs et assurer la relève de l'encadrement des athlètes sur le territoire?;
- Appuyer les échelons déconcentrés des fédérations en matière de haut niveau et de haute performance?;
- Mettre en place des programmes de formation correspondant à des besoins clairement identifiés....

La facilitation d'accès aux équipements?: Créer les conditions d'accueil, d'hébergement et de préparation paralympique des équipes de France dans le/les établissement(s) du territoire?; Identifier les besoins spécifiques, exprimés par les athlètes et entraîneurs cibles, et assurer le lien avec les investissements en équipements de l'ANS.

Contribuer au développement de l'expertise dans l'analyse de la performance des structures et dispositifs territoriaux...

Veiller à la bonne utilisation du PSQS et des outils DATA et accompagner leur utilisation...

Profil recherché

Connaissances :

- Organisation du sport en France et plus spécifiquement connaissance fine du sport de haut niveau ;
- Environnement institutionnel et administratif.
- Management de projet de performance sportive
- Connaître finement les PPF
- Connaître les publics paralympiques cibles et les critères d'identification
- Connaissance des spécificités fines de la configuration du sport paralympique de haut niveau.
- Avoir une bonne connaissance des outils numériques de pilotage national issus du SDH (Vis'or, Médaillabilité oly & para, PSQS)
- Connaître finement les besoins spécifiques d'amélioration de la performance des entraîneurs et athlètes du territoire

- Connaissance de la méthode Orfèvre
- Savoir-faire :**
- Conduire un projet ;
 - Analyser un contexte, une problématique, une complexité ;
 - Communiquer et rendre compte ;
 - Faciliter et négocier.
 - Evaluer des dispositifs et des structures
- Savoir être/comportements professionnels :**
- Réactivité et disponibilité ;
 - Esprit d'entreprendre et d'innover ;
 - Autonomie et sens des responsabilités ;
 - Esprit de synthèse ;
 - Sens de l'engagement
 - Adaptabilité et créativité
 - Avoir le sens de l'écoute et du dialogue dans la bienveillance

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 6 Licence/diplômes équivalents

Compétences attendues

Catégorie?– corps?: fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux ?;

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

marc.dubois@creps-cvl.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

La/le candidat(e) devra produire sous format numérique :

- une lettre de motivation?;
- un CV?;

- un projet managérial de deux pages maximum?(ce projet devra être adapté au contexte et enjeux du territoire et répondre à l'ambition d'améliorer significativement les résultats du sport français)?;
- un document de deux pages maximum décrivant les compétences développées en matière de conduite de projet de sport de haut niveau et de haute performance à travers deux expériences professionnelles de terrain réalisées en responsabilité et pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus.

(NB?: pour ces deux derniers documents, le format à respecter?est : arial 11, format A4, sans interligne, pas de retrait en début de paragraphe, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm).

Au directeur de l'établissement?: Marc Dubois - marc.dubois@creps-cvl.fr

avec copie à Guillaume Pichard - guillaume.pichard@creps-cvl.fr et service rh : rh@creps-cvl.fr

Ainsi qu'à?:

· ds.2a@sports.gouv.fr et agence-hp@agencedusport.fr

Conditions particulières d'exercice

Catégorie?– corps?: fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux?;

- Horaires atypiques?;
- Déplacements et astreintes?;
- Management de réseaux?;
- Expertise dans le domaine des politiques sportives de haut niveau et expérience de management (direction/direction-adjointe/chef de service) recherchée?;
- Expérience de pilotage de projets dans le domaine du sport de haut niveau souhaitée?;
- Management d'équipes projets pluridisciplinaires (médical/optimisation de la performance/insertion pro) recherché?;

Conditions administratives et financières?:

- Affecté(e) ou détaché(e) au sein de l'établissement pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par périodes de quatre ans?; la durée totale cumulée d'exercice de la fonction ne peut excéder dix ans, toutes régions et établissements d'affectation confondus?;
- Régime indemnitaire spécifique à cette fonction est prévu en référence au décret n°2021-591 (JORF n° 0112 du 15 mai 2021).

Diplômes d'Etat requis

Temps complet

Statut du poste

Vacant à partir du 01/04/2025

Métier de référence

Conseillère / Conseiller technique sportif

Qui sommes nous ?

L'Agence nationale du sport est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'Etat (ministère chargé des sports), du

mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.

L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et la haute performance.

Plus particulièrement, **le Pôle Haute Performance** a pour mission :

- d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ;
- d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ;
- de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives.

Conformément au projet **Ambition Bleue**, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 4 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs des projets de performance fédéraux (PPF) :

- 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ;
- 2/ le suivi socioprofessionnel ;
- 3/ l'accompagnement paralympique ;
- 4/ l'analyse de la performance.

Une prise en charge prioritaire et sur-mesure sera effectuée auprès des athlètes et entraîneurs identifiés dans le **Cercle Haute Performance et les cellules de performance mais également auprès des jeunes sportifs de haut niveau identifiés à fort potentiel.**